

Informations de base	
<b>2019/2626(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences spécifiques de formation du personnel aux fins de la réalisation de certains contrôles physiques aux postes de contrôle frontaliers	
Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.80 Coopération et simplification administratives	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>AGRI</b> Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/03/2019	Publication du document de base non-légalisatif	C(2019)01786	
08/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/03/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
17/05/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2626(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>

<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/8/15757

<b>Portail de documentation</b>								
<b>Commission Européenne</b>								
<table border="1"><thead><tr><th>Type de document</th><th>Référence</th><th>Date</th><th>Résumé</th></tr></thead><tbody><tr><td>Document de base non législatif</td><td>C(2019)01786</td><td>08/03/2019</td><td></td></tr></tbody></table>	Type de document	Référence	Date	Résumé	Document de base non législatif	C(2019)01786	08/03/2019	
Type de document	Référence	Date	Résumé					
Document de base non législatif	C(2019)01786	08/03/2019						